



**Vallée Sud
HABITAT**

Grand Paris

Monsieur Patrick DONATH
Maire
Hôtel de Ville
6, boulevard Carnot
92340 BOURG-LA-REINE

Clamart, le 13 juillet 2023

Objet : Acquisition-Amélioration Immeuble 92 avenue du Général Leclerc – Bourg-la-Reine

Monsieur le Maire,

Cher Patrick

Dans l'affaire notée en objet, je fais suite à la réunion intervenue hier, entre vos services, ceux de Vallée Sud Grand Paris et ceux de Vallée Sud Habitat, quant à l'acquisition, l'amélioration et le conventionnement en logements sociaux de cet immeuble.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier personnellement de la marque de confiance que vous nous témoignez ainsi.

L'analyse de la situation, après visite des équipes que le site, conclut à un grand intérêt de l'opération avec un potentiel d'extension de l'immeuble sur la partie arrière jouxtant le marché permettant de doubler le nombre de logements, tout en maintenant une activité commerciale, même pendant les travaux.

Cependant, ainsi que vous cela vous a été rapporté, la sécurité de l'immeuble doit être améliorée, et c'est un des principaux buts de ces opérations ; Vallée Sud Habitat en conduisant actuellement quatre similaires dans le centre-ville de Clamart à ma grande satisfaction.

Ainsi, la menuiserie devra communiquer les différentes précautions qu'elle prend au quotidien pour que son activité soit conforme aux exigences de sécurité incendie de sa localisation. La boucherie-charcuterie, quant à elle, a effectué d'importants travaux dans ses locaux, mais ses équipements de réfrigération, dans les caves, génèrent des nuisances de corrosion des poutrelles métalliques du plancher du rez-de-chaussée qu'il faudra régler.

Je vous confirme le grand intérêt de Vallée Sud Habitat à poursuivre l'opération que vous nous avez proposée. Le Bureau du Conseil d'administration, dans sa séance du 26 septembre prochain, l'étudiera dans cette perspective, et l'acquisition de l'immeuble pourra se conclure immédiatement après.

D'ici là, je vous confirme que les équipes de Vallée Sud Habitat sont à vos côtés, et ceux de vos équipes, pour préparer cela.

Ainsi, elles pourront aider la ville de Bourg-la-Reine, si vous souhaitez, dans la reprise du bien qu'elle aura acquis, et à obtenir des locataires commerçants particulièrement, toutes les informations, justificatifs et actions pour que la sécurité de leur activité soit conforme aux exigences légales et réglementaires. Elles accompagneront vos équipes dans les différentes démarches de sécurisation de l'immeuble entre l'achat par la ville et le rachat par Vallée Sud Habitat.

D'autre part, si la ville de Bourg-la-Reine était amenée à engager des frais d'études ou de travaux pour des mesures immédiates de sécurité de l'immeuble, ces frais seraient intégrés dans le prix de vente à Vallée Sud Habitat.

Je reste à votre écoute pour vous apporter tout renseignement qui vous serait utile, et vous assure, Monsieur le Maire, de mes salutations dévouées.



Le Président de Vallée Sud Habitat,



Jean-Didier BERGER
Maire de Clamart,
Président de Vallée Sud Grand Paris.